

SARL RF AUDIT ET REVISION
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de Grenoble

ASSOCIATION
DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC
SUD RHONE ALPES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège Social : 34, rue Gustave Eiffel
26000 VALENCE (Drôme)

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

1, Avenue Jean Monnet – 26000 VALENCE
Téléphone : 04.75.82.62.75 – Fax : 04.75.82.62.76
Siret 480 271 402 00012 – Code NAF 6920Z

SARL RF AUDIT ET REVISION
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de Grenoble

ASSOCIATION
DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC
SUD RHONE ALPES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège Social : 34, rue Gustave Eiffel
26000 VALENCE (Drôme)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

1, Avenue Jean Monnet – 26000 VALENCE
Téléphone : 04.75.82.62.75 – Fax : 04.75.82.62.76
Siret 480 271 402 00012 – Code NAF 6920Z

ASSOCIATION DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

SUD RHONE ALPES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 34, rue Gustave Eiffel

26000 VALENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Aux Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Nous attirons votre attention sur le point de l'annexe « principes, règles et méthodes comptables » qui présente les impacts liés à la mise en œuvre de la modernisation des états financiers sur les comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

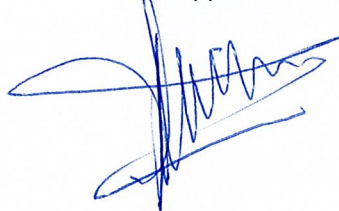
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VALENCE, le 27 Avril 2026
Le Commissaire aux comptes,
La société RF AUDIT ET REVISION,
Représentée par
Philippe FOURNIER



A C T I F	Arrêté au 31/12/2025 Durée 12 mois			31/12/2024 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Frais d'établissement Frais d'établissement Frais d'établissement				
TOTAL I				
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruits				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	18 712,08	-15 937,19	2 774,89	0,01
Immobilisations Corporelles				
Terrains	1 174 923,85	-29 693,38	1 145 230,47	1 066 466,46
Constructions	11 510 466,50	-2 929 862,31	8 580 604,19	4 755 873,92
Installations techniques matériel et outillage industriel	245 599,63	-196 145,13	49 454,50	41 774,84
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	2 238 669,01	-1 560 472,81	678 196,20	3 436 080,13
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres Immobilisés	2 531,09		2 531,09	2 531,09
Prêts	294 881,00		294 881,00	275 627,00
Autres Immobilisations Financières	6 529,21		6 529,21	5 049,21
TOTAL II	15 492 312,37	-4 732 110,82	10 760 201,55	9 583 402,66
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL III				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Stocks et en cours	14 439,66		14 439,66	18 359,60
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	107 725,83		107 725,83	43 113,36
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	289 801,08		289 801,08	133 764,66
Charges constatées d'avance	64 848,07		64 848,07	71 785,34
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	12 760 342,42		12 760 342,42	11 654 480,26
TOTAL IV	13 237 157,06		13 237 157,06	11 921 503,22
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL V				
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL VI				
Ecart de conversion Actif				
Ecarts de conversion Actif				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL VII				
TOTAL GENERAL	28 729 469,43	-4 732 110,82	23 997 358,61	21 504 905,88

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2025 Durée 12 mois	31/12/2024 12 mois
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires		624 805,80	624 805,80
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		11 677 055,22	10 730 029,48
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		11 624 523,18	10 677 497,44
Autres réserves			
Report à nouveau			
Report à nouveau		1 694 440,14	1 868 275,09
dont report à nouveaux des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		872 544,52	915 780,72
Excédent ou déficit de l'exercice			
Excédent ou déficit de l'exercice		457 704,46	773 190,79
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales			
Situation nette (sous-total)			
Situation nette (sous-total)		14 454 005,62	13 996 301,16
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Subventions d'investissement		699 338,51	742 282,46
Provisions réglementées			
Provisions réglementées		135 988,68	136 036,74
TOTAL I		15 289 332,81	14 874 620,36
Fonds reportés et dédiés:			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds dédiés			
Fonds dédiés		2 696 529,93	2 156 379,82
TOTAL II		2 696 529,93	2 156 379,82
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
TOTAL III			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour risques		91 800,00	91 800,00
Provisions pour charges			
Provisions pour charges		589 210,74	633 279,74
TOTAL IV		681 010,74	725 079,74
Dettes			
Emprunts Obligataires et assimilé			
Emprunts Obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 196 248,43	1 806 449,71
Emprunts et dettes financières diverses			
Emprunts et dettes financières diverses		3 725,68	823,37
Instruments financiers à terme			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		312 152,67	311 358,41
Dettes des legs ou donations			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales		1 296 409,34	1 145 004,34
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Autres dettes			
Autres dettes		521 324,01	483 970,13
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance		625,00	1 220,00

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2025	31/12/2024
		Durée 12 mois	12 mois
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Pass Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passi Ecarts de conversion et différences d'évaluation Pas	TOTAL V	5 330 485,13	3 748 825,96
	TOTAL VI		
TOTAL GENERAL		23 997 358,61	21 504 905,88

Compte de résultat

COMPTES COMBINES (DETAIL SECTION)

	Arrêté au : 31/12/2025		31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	3 550,00	0,03	3 722,00	0,03	-172,00	-4,62
Ventes de biens						
-dont ventes de biens en nature						
-dont ventes biens relatives aux activités soc. & médico-so						
Ventes de prestations de services	586 823,26	4,69	620 136,19	5,25	-33 312,93	-5,37
-dont parrainages						
-dont ventes prestations liées aux activités soc & médico-s						
Ventes de biens et services	586 823,26	4,69	620 136,19	5,25	-33 312,93	-5,37
Concours publics et subvt° exploitation	12 501 159,80	100,00	11 811 054,48	100,00	690 105,32	5,84
-dont contributions financières autorités tarifications						
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
. Dons manuels						
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Produits de tiers financiers	12 501 159,80	100,00	11 811 054,48	100,00	690 105,32	5,84
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	70 169,58	0,56	97 196,01	0,82	-27 026,43	-27,81
Produits des cessions d'immo incorporelles & corporelles	1 442,00	0,01			1 442,00	
Utilisations des fonds dédiés	163 795,37	1,31	130 367,67	1,10	33 427,70	25,64
Autres produits	149 409,64	1,20	66 432,87	0,56	82 976,77	124,90
-dont complément de rémunération TH						
-dont quote-part de résultat sur opérations en commun						
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	13 476 349,65	107,80	12 728 909,22	107,77	747 440,43	5,87
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	108 687,09	0,87	127 814,31	1,08	-19 127,22	-14,96
Variation de stocks	3 919,94	0,03	-7 423,21	-0,06	11 343,15	-152,81
Autres achats et charges externes	2 469 913,60	19,76	2 439 166,54	20,65	30 747,06	1,26
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	822 409,23	6,58	799 615,94	6,77	22 793,29	2,85
Salaires	6 079 693,31	48,63	5 788 723,22	49,01	290 970,09	5,03
Cotisations sociales	2 414 193,55	19,31	2 286 798,84	19,36	127 394,71	5,57
Dotations aux amortissements & aux dépréciations	603 798,34	4,83	397 820,84	3,37	205 977,50	51,78
Dotations aux provisions	24 797,00	0,20	121 809,00	1,03	-97 012,00	-79,64
Valeurs comptables des immobilisations cédées						
Report en fonds dédiés	703 945,48	5,63	335 059,02	2,84	368 886,46	110,10
Autres charges	25 904,31	0,21	14 793,06	0,13	11 111,25	75,11
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	13 257 261,85	106,05	12 304 177,56	104,18	953 084,29	7,75
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	219 087,80	1,75	424 731,66	3,60	-205 643,86	-48,42
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mob. & créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	310 091,45	2,48	344 827,73	2,92	-34 736,28	-10,07
Reprises sur dépréciations & provisions	48,06	0,00	320,40	0,00	-272,34	-85,00
Différences positives de change						
Produits des immo. financières cédées						
Produits nets s/cessions VPM. et de trésorerie						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	310 139,51	2,48	345 148,13	2,92	-35 008,62	-10,14
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilés	64 965,07	0,52	17 309,30	0,15	47 655,77	275,32
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immo financières cédées						
Charges nettes s/cessions VPM. et de trésorerie						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	64 965,07	0,52	17 309,30	0,15	47 655,77	275,32
RESULTATS FINANCIERS	245 174,44	1,96	327 838,83	2,78	-82 664,39	-25,21
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	464 262,24	3,71	752 570,49	6,37	-288 308,25	-38,31
Produits exceptionnels	6 087,00	0,05	31 591,79	0,27	-25 504,79	-80,73
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	6 087,00	0,05	31 591,79	0,27	-25 504,79	-80,73
Charges exceptionnelles	12 644,78	0,10	10 971,49	0,09	1 673,29	15,25
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	12 644,78	0,10	10 971,49	0,09	1 673,29	15,25
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-6 557,78	-0,05	20 620,30	0,17	-27 178,08	-131,80
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices						

Philippe FOURNIER
Commissaire aux comptes

Compte de résultat

COMPTES COMBINES (DETAIL SECTION)

Arrêté au :		31/12/2025		31/12/2024		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
TOTAL VIII							
PRODUITS		13 792 576,16	110,33	13 105 649,14	110,96	686 927,02	5,24
CHARGES		13 334 871,70	106,67	12 332 458,35	104,41	1 002 413,35	8,13
EXCÉDENT OU DÉFICIT		457 704,46	3,66	773 190,79	6,55	-315 486,33	-40,80
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée							

Philippe FOURNIER
Commissaire aux comptes

Compte de résultat

COMPTES COMBINES (DETAIL SECTION)

Arrêté au :		31/12/2025		31/12/2024		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Contributions Produits							
Dons en nature							
Prestation en nature		7 500,00	0,06	7 500,00	0,06		
Bénévolat							
CONTRIBUTIONS PRODUITS		7 500,00	0,06	7 500,00	0,06		
Contributions Charges							
Secours en nature							
Mises à disposition gratuite de biens et services		7 500,00	0,06	7 500,00	0,06		
Prestations en nature							
Personnel bénévole							
CONTRIBUTIONS CHARGES		7 500,00	0,06	7 500,00	0,06		

Philippe FOURNIER
Commissaire aux comptes

PEP SRA

COMPTES COMBINES

34 Rue Gustave EIFFEL

26000 – VALENCE

Tél : 0475412188

Fax : 0475419429

ANNEXE DES COMPTES

EXERCICE 2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2025

1 - Renseignements généraux

Association : Les Pupilles de l'Enseignement Public Sud Rhône-Alpes (Les PEP SRA), déclarée en préfecture le 05 mai 2008.

L'association contribue à l'éducation, à la formation et à l'accompagnement médico-social des enfants, des adolescents et des adultes (accompagnement de la personne pour une société plus solidaire). Elle remplit des missions de service public confiées et financées, par le ministère des solidarités et de la santé et le conseil départemental de la Drôme. Elle gère à ce titre des structures médico-sociales sur les départements de l'Ardèche, la Drôme, des Hautes-Alpes et de l'Isère.

Par ailleurs, en lien avec la politique éducative, vacances, loisirs, cultures conduites par la Fédération Générale des PEP, elle gère un pôle ressources handicaps loisirs, un service d'assistance pédagogique à domicile, un centre de vacances et classes de découverte.

Nom du Président : Jean-Marc DUMONT

Adresse : 34 rue Gustave Eiffel 26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 41 21 88

Courriel : association@lespepsra.org

Site Internet : www.lespepsra.org

Etablissements/Services	Siret 401 493 630	APE	Places autorisées/Activité	Réel
SESSAD gén. nord	00180	8891B	46	46
SAAAS SAFEP 07/26	00222	8720A	40	40
SAAAS SAFEP 38	00198	8899B	53	53
SSEFS 38	00206	8891B	42	42
MAS Les Roseaux 05	00156	8710C	25	25
Accueil de Jour	00305	8810B	12	12
SESSAD HM Montélimar	00271	8810A	32	32
SESSAD gén. sud	00313	8810A	19	19
CMPP Montélimar	00263	8899B	9 997	11 363
CMPP Valence	00032	8891B	7 373	8 411
CMPP Romans	00040	8899B	5 362	7 134
CMPP Privas	00321	8891B	6 207	11 073
PCPE sensoriel			14	14
PCPE TND			30	25
Plateforme acc. répit autisme			7	7
EMAS				
UEMA			7	7
Siège Social	00214	9499Z		

Durée de l'exercice comptable : 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 28 avril 2026 par le Conseil d'Administration des PEP SRA.

Philippe FOURNIER
Commissaire aux comptes

	TOTAL	Secteur Médico-social (conventionné)	Secteur activités associatives (non conventionné)
Bilan combiné	23 997 358,61€	23017 822,53€	979 536,08€
Recettes de l'activité combinée	13 048 589,11€	12 418 427,88€	630 161,23€
Résultat combiné	457 704,46€	580 547,91€	-122 843,45€
Effectif total CDI/CDD (ETP)	173,85 + 4 EN	168,85 + 4 EN	5

2 – Faits significatifs de l'exercice

En 2025, l'association a finalisé des travaux et des aménagements sur les sites suivants :

- Habitat inclusif, maison quartier Châteauvert pour 216 712€, fin des travaux en 2025,
- MAS les Roseaux, rénovation et extension : 2 121 720€, fin des travaux en 2025.

Soit un impact financier de 2,3 millions d'euros.

3 – Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été établis dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices.

L'association exerce à la fois des activités relevant du secteur social et médico-social ainsi que des activités associatives ne relevant pas du champ de la tarification médico-sociale.

Les établissements et services sociaux et médico-sociaux sont comptabilisés conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 janvier 2012 relatif au plan comptable M22 bis applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L.312-1 du Code de l'action sociale et des familles.

Les activités associatives ne relevant pas du champ médico-social sont comptabilisées conformément aux dispositions applicables aux organismes sans but lucratif.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- Le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Le règlement ANC n° 2019-04 du 8 novembre 2019 ;
- Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers et du plan comptable général, dans la mesure de son applicabilité à l'association et en cohérence avec les dispositions spécifiques du référentiel M22 bis.

Incidences :

- la reprise de subvention d'investissement pour un montant de 42 944 €, habituellement en résultat exceptionnel est reclassée pour la première fois cette année en résultat courant ;
- fin de l'utilisation de transfert de charge (crédit au compte de charge concernée ou en compte produits divers de gestion)

Méthode de combinaison des comptes de l'association :

Les comptes de l'association résultent d'une compilation des états financiers des différents établissements avec neutralisation :

Pour le compte de résultat :

- Des frais de siège,

Philippe FOURNIER
Commissaire aux comptes

- De certains frais communs,
- Des mises à disposition de personnels et de locaux.

Pour le bilan :

- De l'annulation des comptes réciproques (clients, fournisseurs, débiteurs divers, créditeurs divers, ...) et des comptes de liaison.

Méthodes d'évaluation

1 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. Ce coût comprend les dépenses directement attribuables à la mise en état d'utilisation du bien, après déduction des rabais, remises et escomptes obtenus.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation des biens.

Logiciels	205000	2 à 5 ans
Agencements et aménagements terrains	212000	10 ans
Bâtiments	213100	16 à 35 ans
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	213500	5 à 25 ans
Installations générales, agencements, aménagements sur sol d'autrui	214500	5 à 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage	215000	2 à 10 ans
Installations générales, agencements, aménagements divers	218100	3 à 20 ans
Matériel de transport	218200	4 à 6 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	218300	2 à 20 ans
Mobilier	218400	4 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	218800	2 à 10 ans

2 Subventions d'investissements et fonds dédiés

Les crédits non reconductibles (CNR) accordés par les autorités de tarification sont versés en complément des produits de tarification.

À la clôture de l'exercice, ils sont comptabilisés :

- En compte 1921 « Fonds dédiés à l'investissement » lorsqu'ils financent des dépenses d'investissement ;
- En compte 1922 « Fonds dédiés à l'exploitation » lorsqu'ils financent des dépenses d'exploitation identifiées.

Les fonds dédiés sont repris au compte de résultat au rythme de l'amortissement des investissements financés ou lors de la réalisation effective de l'objet auquel ils sont affectés.

3 Stocks

Les stocks sont peu significatifs au regard de l'activité de l'association.

Ils sont principalement composés de matières consommables et de produits spécifiques à l'activité de la MAS Les Roseaux et du Centre de Vacances de la Jacine.

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré - premier sorti (FIFO).

4 Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsqu'il existe un risque avéré de non-recouvrement et que la valeur recouvrable estimée est inférieure à la valeur comptable.

5 Disponibilités

Les disponibilités comprennent les soldes des comptes bancaires, livrets et caisses.

Les placements sont constitués de supports présentant un faible niveau de risque et une forte liquidité, notamment des comptes à terme, livrets d'épargne et le solde étant confié à la Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre d'un mandat de gestion.

4 - Autres informations

- ✓ Rémunérations des cadres : cumul annuel des rémunérations brutes perçues par les 3 plus hauts cadres salariés : 197 806€.
- ✓ CPOM conclu avec l'ARS Rhône-Alpes, le 30 janvier 2019. Il couvre la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023 et a été prorogé sur l'exercice 2024 et 2025. Ce CPOM concerne les structures PH de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Isère.
- ✓ CPOM conclu avec l'ARS PACA, le 31 décembre 2019. Il couvre la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2024 et a été prorogé sur l'exercice 2025. Ce CPOM concerne notre établissement PH des Hautes-Alpes (MAS Briançon).
- ✓ CPOM conclu avec l'ARS Rhône-Alpes et le Conseil Départemental de la Drôme, l'association a conclu le 17 mars 2025 un CPOM PA avec le Conseil Départemental de la Drôme et l'ARS Rhône-Alpes. Ce contrat prend effet au 1/1/2025 et concerne l'Accueil de jour Lieu d'Etre et la plateforme MND.
- ✓ La majorité des engagements est financée par les DT ARS 05, 07, 26, 38 et le CG de la Drôme.
- ✓ Mise à disposition de locaux :
SESSAD DI : salles de classe école La Pierrotte et école les Arnauds mises à disposition par la mairie de Romans sur Isère ; salles de classe lycée Armorin CREST mises à disposition par le CG 26 ; salles de classe école Louise Michel mises à disposition par mairie de Valence ; salles de classe école Cuminal mises à disposition par mairie de Chabeuil.
CMPP Privas : locaux antenne Le Cheylard mis à disposition par mairie (valorisation à 7500€ en contribution volontaires).
- ✓ Engagement bénévole des administrateurs
Les membres du conseil d'administration ont exercé leurs fonctions à titre bénévole au cours de l'exercice 2025. Aucun administrateur n'a perçu de rémunération pour sa participation à la gestion de l'association. Leur engagement, exercé à titre volontaire et désintéressé, constitue un apport essentiel au bon fonctionnement et à la gouvernance de l'organisation. Seuls des remboursements de frais réels, dûment justifiés, ont pu être effectués dans certains cas.
En dehors des heures bénévoles effectuées par les administrateurs, l'association n'a bénéficié d'aucun autre apport en bénévolat au cours de l'exercice.
Conformément à la réglementation comptable applicable au secteur associatif non lucratif, les heures ainsi consacrées ne font l'objet d'aucune valorisation comptable dans les états financiers car non significatif.

5 – Faits significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice, plusieurs événements significatifs sont intervenus et sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'activité et la situation financière de l'association :

- L'Agence Régionale de Santé a validé la réalisation de deux projets immobiliers situés sur les communes de Valence et d'Eybens. Ces opérations, dont la mise en œuvre est prévue au cours de l'exercice 2026, représentent un investissement global estimé à 4,6 millions €. Elles visent à améliorer la prise en charge des usagers et les conditions de travail des professionnels.
- L'Agence Régionale de Santé a également validé la création de trois Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS). Le budget annuel global alloué à ces nouveaux dispositifs s'élève à 357 000 €. Leur

déploiement interviendra au cours de l'exercice 2026 et contribuera au développement de l'offre d'accompagnement de l'association en faveur de l'inclusion scolaire.

- L'association a mis fin à la gestion du Centre de Vacances de la Jacine. Cette cessation d'activité entraîne une modification du périmètre d'activité de l'association à compter de l'exercice 2026. Les conséquences financières et organisationnelles de cette décision seront prises en compte dans les comptes des exercices ultérieurs.

6 - Compléments d'information relatifs au Bilan et au Compte de Résultat

Affectations des résultats administratifs 2024

Etblts / Services	Résultat Administratif	Affectation résultat
Siège	3 046,82 €	Réserve compensation charges amortissement 32 506,92 €, reprise réserves compensation charges amortissement - 6 740 €, CP -22 720,10 €
SAS	-130 598,75 €	Report à nouveau
CMPP Valence	- 23 472,65 €	Réserve compensation charges amortissement 4 509 €, reprise réserves compensation charges amortissement - 14 637,54 €, CP - 13 344,11€
CMPP Romans	294,38 €	Réserve compensation charges amortissement 9 184 €, CP - 8 889,62€
SESSAD DI nord	- 5 125,80 €	Réserve compensation charges amortissement 4 500 €, reprise réserves compensation charges amortissement - 7 307,90€, CP - 2 317,90€
SAFEP SAAAS 07/26	837 069,40 €	Réserve compensation charges amortissement 847 793,70 €, reprise réserves compensation charges amortissement - 5 752,58 €, CP - 4 971,72 €
Accueil de Jour Hébergement	8 557,86 €	Réserve compensation charges amortissement 9 403,64 €, reprise réserves compensation charges amortissement -1480,22 €, CP 634,44€
Accueil de Jour Dépendance	-3 638,39 €	Report à nouveau -3 734,25 €, CP 95,86 €
Accueil de Jour Soins + PAR Alzheimer	40 444,87 €	Excédent aff fonds de roulement : 42 132,64€, CP - 1 687,80 €
SAFEP SAAAS 38	7 833,97 €	Réserve compensation charges amortissement 34 227€, reprise réserves compensation charges amortissement - 17 428,92 €, CP - 8 964,11, €
PCPE	34,18 €	CP 34,18 €
SSEFS	41 437,27 €	RAN affecté au financement mesures exploitation : 57 104€, reprise réserve compensation charges amortissement -6 971,08€, CP - 8 695,65€
CMPP Privas	-14 113,34 €	Réserve compensation amortissement 12 941 €, reprise réserve compensation charges amortissement - 17 786,66 €, CP - 9 267,68 €
MAS Briançon et PFR	-1 623,89 €	Réserves de compensation des déficits 7 690,77€, CP - 9 314,66€
CMPP Montélimar	-17 498,47 €	Réserve compensation charges amortissement 20 299€, reprise réserves compensation charges amortissement - 20 917,47 €, CP - 16 880
SESSAD HM Montélimar	11 867,40 €	Réserve compensation charges amortissement 18 000 €, reprise réserves compensation charges amortissement - 6 381,32 €, CP 248,72€
SESSAD DI Sud	-10 348,76 €	Réserve compensation charges amortissement : 18 870 €, reprise réserves compensation charges amortissement - 26 079,79 € CP- 3 138,97 €
Plateforme Répit Autisme	758,61 €	CP 758,61 €
EMAS	1 310,57 €	CP 1 310,57 €
UEMA	22 186,06 €	Réserve compensation charges amortissement 24 400 € CP - 2 213,94€
GEM ECLAIR	0	-

GEM NUANCES	0	-
TOTAL	768 421,34 €	

Tableau de passage et propositions d'affectations des résultats 2025

Etblts / Services	Revenus d'activité (hors frais de siège)	Résultat comptable	Retraitement	Résultat retraité/administratif	Proposition d'affectation
Siège	3 205,66 €	86 119,14 €		86 119,14 €	RAN affecté au financement mesures exploitation : 20 000 €, Réserve compensation charges amortissement 54 934,69 €, reprise réserves compensation charges amortissement - 6 740 € CP 17 924,45 €
SAS	630 161,23 €	-122 843,45€		-122 843,45€	Report à nouveau
CMPP Valence	866 810,97 €	- 14 072,35 €	10 380,70 €	- 3 691,65 €	Reprise réserves compensation charges amortissement - 14 440,85 €, CP 10 749,20€
CMPP Romans	629 199,01 €	7 711,73€	-262,86 €	7 448,87 €	CP 7 448,87€
SESSAD DI nord	704 181,04 €	132 254,34 €		132 254,34€	RAN affecté au financement mesures exploitation : 20 000 €, Réserve compensation des déficits 40 000 €, Réserve compensation charges amortissement 84 423,73€, reprise réserves compensation charges amortissement -11 215,40€, CP - 953,99€
PCPE TND	63 123,24 €	51 111,18 €		51 111,18€	Excédents et réserves affectés à l'investissement 7 320,86€, Excédents affectés fonds de roulement 21 000€, Réserves compensation des déficits 25 000 €, CP - 2 209,68 €
SAFEP SAAAS 07/26	762 108,73 €	65 397,06 €		65 397,06 €	RAN affecté au financement mesures exploitation : 20 000 €, Réserve compensation charges amortissement 52 983,45 €, reprise réserves compensation charges amortissement - 6 564,06 €, CP - 1 022,33 €
Accueil de Jour et PAR Alzheimer	519 434,13 €	13 977,19€	- 8 133,59 €	5 843,60 €	Réserve compensation charges amortissement 11 379,16€, reprise réserves compensation charges amortissement -1 480,22 € CP - 4 055,34 €
SAFEP SAAAS 38	925 057,55 €	143 844,81 €		143 844,81 €	RAN affecté au financement mesures exploitation : 40 000 €, Réserve compensation charges amortissement 120 804,50€, reprise réserves compensation charges amortissement - 17 428,92 €, CP 469,23 €
PCPE 38	123 513,49 €	43 890,79 €		43 890,79€	RAN affecté au financement mesures exploitation : 10 000 €, Réserve compensation charges amortissement 34 174,16 € CP -283,37 €
SSEFS	730 048,81 €	151 263,87 €		151 263,87 €	RAN affecté au financement mesures exploitation : 40 000€, Réserve compensation charges amortissement 119 250,61 € reprise réserve compensation charges amortissement -6 971,08€, CP - 1 015,66€
CMPP Privas	674 299,34 €	- 53 677,06 €	31 229,45 €	-22 447,61 €	Reprise réserve compensation charges amortissement -19 549,35 €, CP - 2 898,26 €
MAS Briançon et PFR	3 335 654,33 €	- 130 203,32 €		-130 203,32 €	Réserves de compensation des déficits -77 124,34€, reprise réserve compensation charges amortissement - 15 190,83€, CP - 37 888,15€
CMPP Montélimar	1 152 025,80 €	101 494,48€	- 89 737,14€	11 757,34 €	Réserve compensation charges amortissement 34 671,49 €, reprise réserves compensation charges amortissement - 21 584,97 €, CP - 1 329,18 €
SESSAD HM Montélimar	670 951,88 €	87 176,67€	-87 195,30 €	-18,63 €	Réserve compensation des déficits 10 877,94 €, reprise réserves compensation charges amortissement - 7 363,42 €, CP - 3 533,15€
SESSAD DI Sud	304 341,90€	-188 953,53 €	139 321,56 €	- 49 631,97 €	Reprise réserves compensation charges amortissement - 41 257,52 € CP- 8 374,45 €
Plateforme Répit Tout handicap	195 098,52 €	- 39 603,40 €	37 873,74 €	- 1 729,66 €	CP - 1729,66 €
EMAS	90 744,47€	24 640,82 €		24 640,82€	Réserves compensation des déficits 10 000 €, Réserves compensation des charges amortissement 15 057,50 €, CP -416,68 €
UEMA	307 969,61€	49 836,96 €		49 836,96 €	Excédents affectés fonds de roulement 25 000€, Réserve compensation des déficits 28 543,55 €, réserve compensation charges amortissement - 1 239,44 € CP - 2 467,15€

EMAPE	166 668,00 €	48 338,53 €		48 338,53 €	Excédents et réserves affectés à l'investissement 25342,50 €, Excédents affectés fonds de roulement 41 000€, CP -18 003,97 €
GEM ECLAIR	97 180,00 €	0		0	
GEM NUANCES	96 464,40 €	0		0	
TOTAUX	13 048 589,11 €	457 704,46 €	33 476,56	491 181,02€	

COMPTES COMBINES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31-12-2025

DESIGNATIONS DES IMMOBILISATIONS	Valeur brute Début exercice	Acquisitions	Cessions/rebuts	Transfert Inter-Etab ou Virement Poste à Poste	Valeur brute Fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement de recherche et développement					
Logiciels	15 328,08 €	3 384,00 €			18 712,08 €
TOTAL I	15 328,08 €	3 384,00 €			18 712,08 €
IMMOBILISATION CORPORELLES					
Terrains	1 058 828,00 €	81 581,45€			1 140 409,45 €
Agencements et aménagements terrains	34 514,40 €				34 514,40 €
Constructions sur sol propre	4 553 043,25 €	1 908 061,63 €	131 480,40 €		6 329 624,48 €
Constructions sur sol d'autrui	1 003 395,13 €				1 003 395,13 €
Install générales, agenc et améng des constructions	1 861 940,77 €	2 350 257,55 €	34 751,43 €		4 177 446,89 €
Installations techniques, matériel et outillages industriels	272 988,78 €	25 146,55 €	52 535,70 €		245 599,63 €
Install générales, agenc et améng divers	868 580,20 €	37 900,30 €	80 560,25 €		825 920,25 €
Matériel de transport	425 845,03 €	172 044,90 €	21 403,00 €		576 486,93 €
Matériel de bureau et informatique, mobilier	525 431,30 €	81 258,91 €	33 906,38 €		572 783,83 €
Autres immobilisations corporelles	152 789,55 €	17 737,91 €			170 527,46 €
Immobilisations corporelles en cours	3 005 335,72 €	1 402 608,77 €	4 316 988,35 €		90 956,14 €
Avances et acomptes	4 200,00 €	11 928,20 €	14 133,80 €		1 994,40 €
TOTAL II	13 766 892,13 €	6 088 526,17 €	4 685 759,31 €		15 169 658,99 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés	2 531,09 €				2 531,09 €

Prêts et autres immobilisations financières	280 676,21 €	30 071,00 €	9 337,00 €		301 410,21 €
TOTAL III	283 207,30 €	30 071,00 €	9 337,00 €		303 941,30 €
TOTAL GENERAL	14 065 427,51 €	6 121 981,17 €	4 695 096,31 €		15 492 312,37 €

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS au 31-12-2025

DESIGNATIONS DES IMMOBILISATIONS	Amort cumulés Début exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'Exercice	Transfert Inter-Etab ou Virement Poste à Poste	Amort cumulés Fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement de recherche et développement					
Logiciels	15 328,07 €	609,12 €			15 937,19 €
TOTAL I	15 328,07 €	609,12 €			15 937,19 €
IMMOBILISATION CORPORELLES					
Terrains					
Agencements et aménagements terrains	26 875,94 €	2 817,44 €			29 693,38 €
Constructions sur sol propre	1 836 039,87 €	154 709,06 €	131 480,40 €		1 859 268,53 €
Constructions sur sol d'autrui	194 534,15 €	52 114,44 €			246 648,59 €
Const Install générales, agenc et améng divers	631 931,21 €	224 768,43 €	32 754,45 €		823 945,19 €
Installations techniques, matériel et outillages	231 213,94 €	17 466,89 €	52 535,70 €		196 145,13 €
Autres Inst générales, agenc et améng divers	722 243,33 €	32 509,14 €	79 053,69 €		675 698,78 €
Matériel de transport	278 343,99 €	53 103,90 €	21 403,00 €		310 044,89 €
Matériel de bureau et informatique, mobilier	414 390,26 €	46 986,53 €	30 452,44 €		430 924,35 €
Autres immobilisations corporelles	131 124,09 €	12 680,70 €			143 804,79 €
TOTAL II	4 466 696,78 €	597 156,53 €	347 679,68 €		4 716 173,63 €
TOTAL GENERAL	4 482 024,85 €	597 765,65 €	347 679,68 €		4 732 110,82 €

TABLEAU DES PROVISIONS au 31-12-2025

NATURE DES PROVISIONS ET RESERVES	Montant Début Exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'Exercice	Montant fin Exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions règlementées pour couverture du besoin en fonds de roulement	128 030,43 €			128 030,43 €
Provisions règlementées pour renouvellement des immobilisations				
Provisions règlementées : réserve plus-values nettes actif	8 006,31 €		48,06 €	7 958,25 €
TOTAL I	136 036,74 €		48,06 €	135 988,68 €
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques ... litige prud'homal	91 800,00 €	€		91 800,00 €
Provisions pour pensions et obligations similaires	632 194,00 €	24 797,00 €	68 866,00 €	588 125,00 €
Provisions pour charges ... cotisations retraite (1 085,74€)	1 085,74 €		€	1 085,74 €
TOTAL II	725 079,74 €	24 797,00 €	68 866,00 €	681 010,74 €
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Provisions sur comptes clients	1 303,58 €	5 740,97 €	1 303,58 €	5 740,97 €
TOTAL III	1 303,58 €	5 740,97 €	1 303,58 €	5 740,97 €
TOTAL GENERAL	862 420,06 €	30 537,97 €	70 217,64 €	822 740,39 €

ETAT DES CREANCES ET DETTES au 31-12-2025

CREANCES		MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUITE DE L'ACTIF	
			MOINS D'1 AN	A PLUS D'1 AN
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	294 881,00 €	€	294 881,00 €
	Autres immobilisations financières	6 529,21 €	6 529,21 €	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	6 813,97 €	6 813,97 €	
	Autres créances clients	98 176,97 €	98 176,97 €	
	Personnel et comptes rattachés	187,50 €	187,50 €	
	Débiteurs divers	282 113,58 €	282 113,58 €	
	Charges constatées d'avances	64 848,07 €	64 848,07 €	
TOTAL GENERAL		753 550,30 €	458 669,30 €	294 881,00 €
MONTANT DES :				
Prêts accordés en cours d'exercice		25 111,00 €		25 111,00 €
Remboursements obtenus en cours d'exercice				

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		MOINS D'1 AN	DE 1 à 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	3 196 248,43 €	212 710,27 €	1 133 139,67 €	1 850 398,49 €
Emprunts et dettes financières divers	3 725,68 €	3 725,68 €		
Fournisseurs et comptes rattachés	312 152,67 €	312 152,67 €		
Personnel et comptes rattachés	458 179,84 €	458 179,84 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	729 318,50 €	729 318,50 €		
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	108 911,00 €	108 911,00 €		
Autres dettes	513 824,01 €	513 824,01 €		
Produits constatés d'avance	625,00 €	625,00 €		
TOTAL GENERAL	5 322 985,13 €	2 339 446,97 €	1 133 139,67 €	1 850 398,49 €
EMPRUNTS :				
Souscrits en cours d'exercice	1 596 979,40 €			

Remboursés en cours d'exercice	207 180,68 €			
--------------------------------	--------------	--	--	--

TABLEAU DES VARIATIONS DES FONDS ASSOCIATIFS au 31-12-2025

Rubriques	Montant Début exercice	Mouvements	Montant Fin d'exercice
Excédents affectés à l'investissement (10682/10683/106852)	2 510 663,18 €		2 510 663,18 €
Réserve de trésorerie/excédents affectés à la couverture du BFR (10685/106855)	741 555,24 €	42 132,57 €	783 687,81 €
Réserve de compensation des déficits (106856)	1 105 125,42 €	7 690,77 €	1 112 816,19 €
Réserve de compensation des charges d'amortissement (10687/106857)	6 372 685,64 €	897 202,30 €	7 269 887,94 €
Report à nouveau (110/119)	952 494,37 €	-130 598,75 €	821 895,62 €
Dépenses refusées par autorité tarification (11519/1159111)	-4 246,49 €	-3 734,25 €	-7 980,74 €
Résultats sous contrôle tiers financeurs (11500,11501,11503)	1 278 751,75 €	69 821,93 €	1 348 573,68 €
Dépenses pour congés payés (115922)	-358 724,54 €	-109 323,88 €	-468 048,42 €
Subventions d'investissements (131...)	1 359 834,25 €	€	1 359 834,25 €
Reprises sur subvention investissements (139...)	-617 551,49 €	-42 943,95 €	-660 495,44 €
Fonds dédiés (19...)	2 156 379,82 €	540 150,11 €	2 696 529,93 €
TOTAL GENERAL	15 496 967,15 €	1 270 396,85 €	16 767 364,00 €

TABLEAU DES DISPONIBILITES au 31-12-2025

Rubriques	Montant début exercice	Montant fin d'exercice
Disponibilité	11 364 525,47 €	12 656 458,79 €
Dont l'essentiel est placé sur : - Livret A : 89 540.573 € - Livrets : 2 036 374.04 € - CAT : 8 000 000€ - Parts sociales CE : 153 440€ Le solde est placé en VMP par mandat de gestion donné à la BPA. Les VMP sont constituées de SICAV monétaires Fructicourt et Natixis souscrites auprès de BPA		
TOTAL GENERAL	11 364 525,47 €	12 656 458,79 €

TABLEAU DES ENGAGEMENTS LOCATION LONGUE DUREE au 31-12-2025

Rubriques	Montant fin d'exercice
Locations véhicules (LLD)	223 997 €
Contrat loc. photocop. & GED Koesio au 31/12/2025	152 852 €
TOTAL GENERAL	376 849 €

TABLEAU DES ENGAGEMENTS CREDIT BAIL au 31-12-2025

Rubriques	Montant fin d'exercice
Crédit-bail STELLANTIS Peugeot e-208 de 07/23 à 06/27	23 035,33 €
TOTAL GENERAL	23 035,33 €

TABLEAU DES ENGAGEMENTS LOCATIONS IMMOBILIERES au 31-12-2025

Rubriques	Montant fin d'exercice
Convention SESSAD J.ZAY jusqu'au 31/08/2026	557 €
Bail CMPP Rue G. Rossini jusqu'au 31/10/2041	202 443 €
Bail CMPP/SAAAS Rue du travail Le Teil 31/08/2048	415 577 €
Bail CMPP Saint Clair Privas jusqu'au 31/05/2043	403 805 €
Convention CMPP Rue Coalville jusqu'au 31/12/2026	7 794 €
Convention CMPP Saint Jean Royans 31/01/2029	16 773 €
TOTAL GENERAL	1 046 948 €

TABLEAU DES PROVISIONS RETRAITES au 31-12-2025

Rubriques	Montant Début d'exercice	Montant Fin d'exercice
CCNT 66 (SIEGE, SAS, SESSAD, SAAAS, SSEFS, CMPP)	521 510 €	481 028 €
CCNT 51 (MAS, ACCUEIL DE JOUR)	108 661 €	104 576 €
CCNT ANIMATION (LA JACINE)	2 023 €	2 521 €
Engagements calculés selon les règles des CCNT en vigueur et les préconisations de la Fédération PEP Hypothèses de calcul -Age de départ à la retraite 67 ans -taux de croissance des salaires 1,80% -taux d'actualisation 3,38% -taux de charges sociales 58% -taux de turnover (selon l'âge du salarié) ⇒ 18 à 35 ans 75% ⇒ 36 à 50 ans 85% ⇒ 50 à 70 ans 95% -table de mortalité 2014/2016		
TOTAL GENERAL	632 194 €	588 125 €

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ET FONDS DEDIES au 31-12-2025

Rubriques	Montant Début d'exercice	Augmentation	Reprise	Montant Fin d'exercice
Subvention investissement MAS 2005 et 2009 (1311-13115/1392)	417 924,53 €		19 038,70 €	398 885,83 €
Subvention investissement MAS 2006 (13112/1393)	336,21 €		156,98 €	179,23 €
Subvention investissement MAS 2008 (13114/1394)	36 649,42 €		3 296,10 €	33 353,32 €
Subvention investissement MAS 2011 (13116/1396)	20,08 €			20,08 €
Subvention investissement La Jacine (1311-13188/13988)	151 854,04 €		9 867,36 €	141 986,68 €
Subvention investissement MAS 2013 (13119/1399)	448,40 €		82,50 €	365,90 €
Subvention investissement SSEFS (1311/139)	354,29 €		354,29 €	0 €
Subvention investissement CMPP PRIVAS (131/139)	7 962,91 €			7 962,91 €
Subvention investissement AJ (1311-1317-1318/139)	102 906,57 €		4 932,72 €	97 973,85 €
Subvention investissement MAS 2015 (13111/13911)	9 104,57 €		1 673,12 €	7 431,45 €
Subvention investissement MAS 2017 (1312017/1392017)	2 722,98 €		760,00 €	1 962,98 €
Subvention investissement SAAAS 38/PCPE (1311/139)	62,99 €		62,99 €	0 €
Subvention investissement SAAAS 26 (1311/139)	8 269,95 €		1930,69 €	6 339,26 €
Subvention investissement MAS Fondation de France (13188/13988)	592,50 €		592,50 €	0 €

Subvention investissement PF Autisme (1311/139)	3 073,02 €		196,00 €	2 877,02 €
Total subventions investissement	742 282,46 €		42 943,95 €	699 338,51 €
Fonds dédiés gratifications stages (1922000)	13 886,12 €			13 886,12 €
Fonds dédiés PCPE (1922000)	41 979,46 €		5 610,48 €	36 368,98 €
Fonds dédiés démarche qvt (1922000)	2 009,85 €			2 009,85 €
Fonds dédiés frais financiers (1922000)	14 175,60 €		3 674,95 €	10 500,65 €
Fonds dédiés personnel non pérenne (1922000)	79 114,78 €		18 795,00 €	60 319,78 €
Fonds dédiés forfaits tests (1922000)	1 517,43 €			1 517,43 €
Fonds dédiés fonctionnement Bout'chou (1922000)	86 878,79 €	2 539,00 €	9 291,88 €	80 125,91 €
Fonds dédiés prévention sport (1922000)	5 000,00 €			5 000,00 €
Fonds dédiés GEM éclair (1922000)	47899,80 €	4 649,66 €	4 149,66 €	48 400,10 €
Fonds dédiés GEM Nuances (1922000)	161 258,14 €	19 214,69 €	4 149,66 €	176 323,17 €
Fonds dédiés formation SI (1950000)	15 000,00 €	10 000,00 €	3 100,00 €	21 900,00 €
Fonds dédiés référent handicap (1950000)	4 000,00 €			4 000,00 €
Fonds dédiés aménagt ext SAS (1950000)	6 225,32 €			6 225,32 €
Fonds dédiés plateforme MAS (1950000)	8852,25 €			8852,25 €
Fonds dédiés équipement salle snoezelen (1960000)	500,00 €		500,00 €	0 €
Total fonds dédiés exploitation	488 297,54 €	36 403,35 €	49 271,63 €	475 429,56 €
Fonds dédiés investissement MAS (1921000)	902 126,10 €	578 836,83 €	51 186,69 €	1 429 776,24 €
Fonds dédiés investissement SAAAS 38 OETH (1921000)	7 104,44 €		3 110,69 €	3 993,75 €
Fonds dédiés investissement CMPP Mtl (1921000)	95 198,09 €		10 602,95 €	84 595,14 €
Fonds dédiés investissement SESSAD Mtl (1921000)	132 608,31 €		15 237,21 €	117 371,10 €
Fonds dédiés investissement Siège (1921000)	4 000,00 €	1 705,00 €	162,21 €	5 542,79 €
Fonds dédiés investissement CMPP Rms (1921000)	1 901,69 €		529,08 €	1 372,61 €
Fonds dédiés investissement SESSAD nord (1921000)	3 558,66 €		243,94 €	3 314,72 €
Fonds dédiés investissement SESSAD sud (1921000)	1 038,49 €		281,94 €	756,55 €
Fonds dédiés investissement CMPP Vlc (1921000)	99 644,07 €		7 623,04 €	92 021,03 €
Fonds dédiés investissement CMPP Prv (1921000)	1 038,49 €		281,94 €	756,55 €
Fonds dédiés investissement SAAAS 26 (1921000)	1 748,87 €		570,30 €	1 178,57 €
Fonds dédiés investissement Habitat inclusif (1921000)	381 435,85 €	87 000,00 €	19 460,75 €	448 975,10 €
Fonds dédiés investissement Accueil de jour (1921000)	9 837,77 €		1 233,00 €	8 604,77 €
Fonds dédiés investissement SSEFS (1921000)	3 963,67 €			3 963,67 €
Fonds dédiés investissement Bout'chou (1921000)	22 877,78 €		4 000,00 €	18 877,78 €
Total fonds dédiés investissement	1 668 082,28 €	667 541,83 €	114 523,74 €	2 221 100,37 €